

Les contribuables parisiens à la fin de la Guerre de Cent Ans. Les rôles d'impôt de 1421, 1423 et 1438 [Jean Favier]

Autor(en): **Bergier, J.F.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **21 (1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gérer son patrimoine; il faut en vendre certaines portions pour éponger les dettes, il faut lutter contre les usurpateurs toujours à l'affût.

Quant aux bâtiments eux-mêmes, après la vente comme biens nationaux en 1791, ils connurent toute une odyssée, puisqu'une moitié du cloître aboutit au Metropolitan Museum of Arts, à New-York, et que Saint-Martory, Saint-Gaudens, et d'autres localités encore, ont accueilli chacune des restes de l'abbaye.

Les documents montrent qu'au cours des siècles le recrutement était essentiellement régional, abbés et moines provenant des familles seigneuriales ou des familles plus humbles du comté de Comminges.

L'ensemble des actes offre l'éventail et le caractère communs aux institutions monastiques; des événements plus importants ressortent, comme la confirmation des biens et des droits de l'abbaye, donnée par Alexandre III, à Montpellier, en 1165; ou comme les sauvegardes accordées par divers grands, ainsi par Raimond V, comte de Toulouse, en 1175; en échange, les moines feront dans leurs prières une place à leurs protecteurs.

Nous terminerons en soulignant que l'excellente présentation de cet ouvrage est encore rehaussée par quelques planches hors-texte montrant divers types d'écritures des documents, puis le site de Bonnefont, et les vues aériennes des bastides à la création desquelles l'abbaye a participé. Nos vœux pour la multiplication de tels travaux patients et bien achevés dans le cadre de cette collection sont véritablement fervents.

La Tour-de-Peilz

Jean-Pierre Chapuisat

JEAN FAVIER, *Les contribuables parisiens à la fin de la Guerre de Cent Ans. Les rôles d'impôt de 1421, 1423 et 1438*. Genève-Paris, Droz, 1970. In-8°, 369 p. (Public. du Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des hautes Etudes, série «Hautes Etudes médiévales et modernes», vol. 11).

Paris fut sans aucun doute la plus grande cité médiévale au nord des Alpes, que ni Londres, ni Bruges, ni les villes de la Hanse ou de l'Allemagne du sud n'approchèrent. Il reste pourtant fort mal connu, faute de documents qui renseignent sur ses habitants, leur nombre, leur activité, leur répartition topographique, leur hiérarchie sociale et de fortune, leur mentalité. Les documents fiscaux, particulièrement précieux pour aborder l'histoire des structures urbaines, y sont fort peu nombreux: on ne connaissait jusqu'ici que quatre livres de tailles, datant tous du règne de Philippe le Bel.

Dans ces conditions, la présentation et l'édition qu'a réalisées Jean Favier de trois rôles d'impôts levés à Paris pendant les dernières phases de la Guerre de Cent Ans prend toute son importance. Certes, ces trois documents sont beaucoup moins satisfaisants que ceux du temps de Philippe le Bel. Le premier, incomplet, ne couvre que deux «régions» fiscales sur trois; les deux autres ne concernent que les contribuables les plus fortunées, seuls assujettis

aux levées de 1423 et 1438. De cet état décevant, la sagacité et l'érudition imaginative du présentateur ont pu tirer néanmoins des informations substantielles, malgré toute la prudence qui les entoure.

L'édition proprement dite des trois rôles occupe le corps de l'ouvrage, que complète une table des noms – qui est plus qu'un index, car partout où cela était possible, l'auteur a renvoyé à d'autres sources où ces noms sont cités – et une table des métiers. C'est cependant le vaste commentaire proposé en guise d'introduction qui retiendra surtout l'attention. Jean Favier n'y présente pas seulement les documents, les conditions de leur élaboration (les deux premiers sous l'occupation anglaise, le dernier dans Paris reconquis), leurs limites: il en donne l'interprétation démographique, économique, sociale et administrative.

Les documents en question sont trop partiels pour qu'on puisse déduire le nombre, même approximatif, des habitants de Paris au début du XV^e siècle; tout au plus Jean Favier peut-il conclure d'astucieuses supputations sur ce thème, souvent discuté avant lui, que la ville ne devait guère compter plus de cent mille habitants en 1421–1423 – très bas niveau si on le compare à l'estimation de quelque deux cent mille avancée pour le début du siècle précédent. Il n'y a pas incompatibilité cependant: Paris a connu dans l'intervalle la peste de 1348, comme toute l'Europe; elle a été politiquement et matériellement affectée par les longues décennies de guerre; et les levées d'impôt dont nous parlons interviennent en temps de troubles où beaucoup de Parisiens sont allés chercher ailleurs plus de sécurité, plus de travail et des conditions de logement moins onéreuses.

La profession d'un peu plus de la moitié des contribuables cités est désignée par le document: ce qui permet d'établir des corrélations entre les métiers et les quartiers de résidence de ceux qui les exercent, ou entre ces métiers et la place qu'ils procurent dans l'échelle des fortunes. Certes, ces corrélations ne sont pas toujours expressives; le nombre des cas particuliers, dont nous ne connaissons pas l'explication, empêche de déterminer avec certitude des règles générales. C'est là pourtant que l'habileté de Jean Favier à déceler les moindres indices, à mesurer les hypothèses avec la plus fine balance, fait merveille. Tirant le meilleur parti de la comparaison entre les trois documents (où les mêmes contribuables réapparaissent en partie), il suggère une topographie socio-professionnelle de Paris dont on n'avait jusqu'ici aucune idée. Il apparaît que les quartiers de la rive droite, autour du Louvre, des Halles et du Châtelet, où résidait une grande partie du personnel du Parlement et des officiers royaux, étaient les plus riches; sur la même rive mais plus en amont, de l'autre côté de la rue Saint-Martin, s'étendaient les quartiers les plus pauvres, surtout celui de Grève; l'île de la Cité (seule île alors habitée) et les quartiers peu étendus de la rive gauche, autour de l'Université, représentaient une sorte de classe moyenne. Ceci dit, tous les métiers importants étaient représentés partout, et chaque quartier avait ses riches et ses pauvres – tout est ici affaire de nuances.

Non moins utiles sont les observations de J. Favier, spécialiste éprouvé des problèmes financiers de la fin du moyen âge, sur les pratiques fiscales, l'attitude des receveurs et la mentalité des contribuables. Les documents précisent que de nombreuses taxations furent «modérées», c'est à dire réduites, et qu'un assez grand nombre demeurèrent partiellement ou totalement impayées. De l'analyse de telles mentions, l'auteur tire la conclusion que «les modérations rendent l'impôt plus régressif (les plus aisés sont mis au bénéfice de réductions plus fortes), mais elles le rendent surtout plus sélectif. Taxés en première assiette selon leur fortune, les Parisiens sont finalement imposés selon leur position et leurs relations».

Des cartes, tableaux et graphiques appuient chacune des démonstrations de l'auteur, toutes très minutieuses – trop peut-être. L'économie de quelques méandres du raisonnement eût évité des répétitions et permis un accès plus aisé aux conclusions de l'auteur. Le texte, alerte mais compact, eût mérité quelques sous-titres pour guider le lecteur vers les problèmes qui l'intéressent.

Zurich

J. F. Bergier

FRANÇOISE PIPONNIER, *Costume et vie sociale. La Cour d'Anjou, XIV^e-XV^e siècles*. Paris – La Haye, Mouton, 1970. In-8°, 429 p. (Ecole pratique des hautes Etudes, VI^e section, coll. «Civilisations et sociétés», vol. 21).

Fondé sur le dépouillement systématique et probe d'une vaste documentation où dominent les Livres d'Argenterie, le livre de Françoise Piponnier nous donne l'exemple très positif des possibilités d'utilisation de sources éparées, en séries non continues, sur une période d'un siècle (1350–1480). Cette gageure qui renouvelle l'éclairage porté sur le règne et le personnage du roi René, F. Piponnier la soutient jusqu'au bout. Il est vrai qu'elle apparaît tout d'abord comme une volonté délibérée de préférer «les inconvénients de rapprochements trop hardis à ceux d'une abstention timide» (p. 108); mais après démonstration de la méthode, les résultats emportent l'adhésion de l'historien grâce à la minutie avec laquelle l'auteur opère une remarquable convergence de documents qui permet aux silences d'une série d'être éclairés par les données d'une autre série. Signalés et longuement interprétés, ces silences eux-mêmes, dus aux changements d'argenteries, aux déplacements de la cour, aux incertitudes persistantes de la métrologie finissent par s'effacer devant ce travail de «patchwork» qui rétablit l'unité là où elle semblait se dérober.

La conjoncture ainsi établie – et les documents annexes complètent très heureusement l'analyse elle-même – révèle une étonnante stabilité des achats vestimentaires. Les aléas des finances royales semblent sans incidences sur les achats de tissus précieux, de fourrures aux prix fabuleux, ou de diamants (cf. les graphiques sur les niveaux de consommation du roi René, de Jeanne de Laval et même de Charles du Maine, malgré le goût du XV^e siècle